Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212203186-20260625-202604008-DE

Département :
Côtes d'Armor
Arrondissement :
Dinan

Commune de Saint-Michel-de-Plélan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2026

Le jeudi 18 juin 2026 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Yves VILLALON, Maire.

Conseillers en exercice : 11
Présents : 10
Absents : 1
Date de la convocation :
11 juin 2026

Présents : Jean-Yves VILLALON, Hervé OLDANI, Noémie EVRARD, David BOULAY, Dominique MONNIER, Gaël BLANCHARD, Catherine MOREL, Samuel ESNAULT, Floriane RIVAY, Alexandra MARTIN.

Absents excusés : Mélanie COLIN
Procuration :
Secrétaire de séance : Hervé OLDANI

2026 – 04 - 008 – Projet du lotissement de Quémignon : étude du devis de la réserve incendie

Rapporteur : Le Maire

Le Maire indique à l'assemblée que pour la validation du projet du lotissement situé à Quémignon, le promoteur « COPERNIC Immobilier » propose que la commune finance la réserve incendie estimée à 20 000.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

REFUSE de financer la réserve incendie à hauteur de 20 000.00 € TTC.

MAIS PROPOSE de financer cette dernière à hauteur de 4 500.00 € TTC équivalent au devis de la borne incendie effectué par la SAUR.

Pour copie conforme,
A Saint-Michel-de-Plélan,
Le 19 juin 2026

Le Maire,
Jean-Yves VILLALON

Le secrétaire, Hervé OLDANI

MAIRIE DE SAINT-MICHEL-DE-PLELAN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22980

« 4, rue des Terre Neuvas » 22980 SAINT-MICHEL de PLELAN – Tél. / Fax : 02 96 27 04 06
Saint-michel.de.plelan@wanadoo.fr